

**CONSEIL DE QUARTIER DU PLATEAU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**17 décembre 2019**

---

Procès-verbal de la neuvième assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier du Plateau tenue le mardi 17 décembre 2019, à 19 h, au Centre de loisirs Saint-Mathieu, 1000, rue Bar-le-Duc, Québec.

---

**PRÉSENCES:**

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Luc Santerre	Trésorier
M. Antoine Rochette	Secrétaire
M <sup>me</sup> Suzie Beaulieu	Administratrice
M <sup>me</sup> Diane Marion	Administratrice
M <sup>me</sup> Véronique Proulx	Administratrice

**IL Y A QUORUM**

**ABSENCES :**

M <sup>me</sup> Pauline Bernatchez	Administratrice
M. Luc Pesant	Administrateur
M <sup>me</sup> Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Deux citoyens présents

## Ordre du jour

1	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3	Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée du 26 novembre 2019	19 h 05
4	Questions et commentaires du public	19 h 15
5	Suivi des dossiers	19 h 30
	• Comité PEP	
	• Stratégie de sécurité routière : compte-rendu séance de travail du 5 décembre et dépôt possible d'une mémoire 10 janvier 2020	
	• Prochaine rencontre le 28 janvier 2020	
6	Période d'information des membres du conseil municipal	20 h 00
7	Questions et commentaires du public	20 h 10
8	Fonctionnement	20 h 25
	• Correspondance et information	
	• Trésorerie	
9	Divers	20 h 35
10	Levée de l'assemblée	20 h 45

## Procès-verbal

### 1 Ouverture de l'assemblée

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19 h 03. Il souhaite la bienvenue à toute l'assemblée.

### 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Nicolas Gagnon demande s'il y a ajout de sujets à l'ordre du jour. Les sujets *Église Sainte-Genève* et *Démission de M. Antoine Rochette* sont ajoutés au Point Divers.

### **RÉSOLUTION 19-09-01**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Proulx, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée du 26 novembre 2019**

Un complément d'information est ajouté au Point 5, concernant la Gestion des matières résiduelles 2018-2028 : « M. Gagnon évoque les coûts astronomiques à défrayer quand les objets n'allant pas dans le bac bleu passent dans la machine au centre de tri (ex. : un boyau d'arrosage entremêlé dans la machine a coûté 2 000 \$ en termes de bris). Il précise également que pour le recyclage des sacs de plastique, il faut utiliser un sac de plastique transparent regroupant tous les sacs de plastique à disposer. - L'application mobile est appelée Çavaoù? ».

#### **RÉSOLUTION 19-09-02**

Sur proposition de M. Jean-François Ross, appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Proulx, il est résolu d'adopter le procès-verbal du CQ du Plateau du 26 novembre 2019 avec les ajouts susmentionnés.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

### **4 Questions et commentaires du public**

Un citoyen relève que lui et deux amis n'ont pas reçu la convocation à la séance de ce soir.

M. Dave Gagnon-Pelletier fera une vérification afin de s'assurer de l'envoi de l'ordre du jour à la liste des abonnés du CQ.

### **5 Suivi des dossiers**

Comité PEP : M<sup>me</sup> Pauline Bernatchez a préparé le contenu d'un feuillet d'information concernant le projet Verdir le Plateau Sainte-Foy. En son absence, M<sup>me</sup> Diane Marion distribue une version projet du feuillet. M<sup>me</sup> Bernatchez souhaiterait une impression couleur avec un carton de qualité. Elle a obtenu une soumission pour une impression couleur au coût de 400 \$.

M. Dave Gagnon-Pelletier mentionne que le Service de planification de l'aménagement et de l'environnement est très intéressé par le projet et apportera sa contribution. Une information sera précisée autant pour les terrains de la Ville que les terrains privés, notamment sur l'accessibilité au Programme de plantation.

M. Gagnon-Pelletier entrera en communication avec M<sup>me</sup> Bernatchez pour convenir de la présentation finale du produit. Le feuillet serait distribué en mai ou juin prochain.

Un citoyen aimerait qu'on indique à l'adresse Facebook : VerdirPlateau **SainteFoy** et non VerdirPlateau**SteFoy**.

Stratégie sur la sécurité routière : M<sup>me</sup> Diane Marion remet à ses collègues administrateurs un projet de mémoire préparé par M<sup>me</sup> Pauline Bernatchez et elle, et devant être déposé le 10 janvier prochain. Elle les invite à lui formuler des suggestions et corrections d'ici quelques jours.

M. Nicolas Gagnon parle d'une rencontre des membres au début de janvier pour en discuter. Il souhaite également que le mémoire soit joint à l'envoi de la convocation à la séance du CQ du Plateau le 28 janvier 2020.

### **RÉSOLUTION 19-09-03**

Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu de mandater M<sup>me</sup> Diane Marion à déposer le mémoire relatif à la Stratégie de sécurité routière 2020-2024, au nom du conseil de quartier du Plateau.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

M<sup>me</sup> Diane Marion fait un résumé de la rencontre sur la Stratégie de sécurité routière tenue spécifiquement à l'intention des membres des conseils de quartier, le 5 décembre dernier. M<sup>me</sup> Pauline Bernatchez et M. Antoine Rochette y ont assisté également.

M. Patrick Voyer, responsable du dossier, a fait un retour sur la démarche proposée. Les autorités de la Ville comptent sur la collaboration des CQ pour initier des projets mobilisateurs en matière de sécurité routière, auprès des citoyens. Une somme de 3 000 \$/CQ ainsi qu'une somme de 3 000 \$/CE (conseil d'établissement) seront accordées pour mener à bien des projets. Un CQ pourrait s'associer avec un autre CQ ou encore avec un CE ou un autre partenaire pour démarrer un projet.

Des critères ont été énumérés pour l'autorisation d'un projet. On cite : la pertinence, la crédibilité, le réalisme, la faisabilité, La Ville peut offrir un soutien au niveau du graphisme.

Les participants ont été conviés à un travail en atelier afin d'émettre des idées de projets de mobilisation afin d'inciter les citoyens à adopter des comportements sécuritaires relativement à la sécurité routière. Une plénière a suivi en vue de partager avec l'assemblée certaines suggestions (ex. : marche de sensibilisation, participation aux réunions de parents dans les écoles, affichage de photos d'enfants pour faire ralentir les parents conducteurs, peinture de silhouettes sur la chaussée, conférences avec des invités de marque tels que Pierre Lavoie, Jean-Marie De Koninck, ...).

Un compte-rendu de la rencontre sera rédigé par des représentants de la Ville et sera déposé sur son site Web.

M<sup>me</sup> Marion invite les collègues à lui communiquer des idées de projets.

Prochaine rencontre le 28 janvier 2020 : M. Nicolas Gagnon rappelle que la prochaine rencontre du CQ aura lieu le 28 janvier 2020.

## **6 Période d'information des membres du conseil municipal**

M<sup>me</sup> Anne Corriveau

M<sup>me</sup> Corriveau avait avisé de son absence lors de la séance de novembre 2019.

M. Rémy Normand

*Réseau structurant de transport en commun* : Il invite les membres à consulter les six études maintenant livrées concernant le réseau structurant de transport en commun. Les dernières en lice sont : l'étude d'impact sur l'environnement et les études sur les impacts acoustiques et vibratoires. On peut les consulter sur le site [reseaustructurant.info](http://reseaustructurant.info)

*Congé des Fêtes* : À l'approche du temps des Fêtes, M. Normand souhaite un bon temps de ressourcement pour tous et chacun.

## **7 Questions et commentaires du public**

Aucune question ni aucun commentaire ne sont adressés.

## **8 Fonctionnement**

Correspondance et information : Rien à signaler.

Trésorerie : M. Luc Santerre informe d'un solde bancaire à ce jour de 1 036,07 \$. Aucun chèque n'est en circulation.

M. Dave Gagnon-Pelletier mentionne qu'un chèque de renflouement est à venir en janvier.

## **RÉSOLUTION 19-09-04**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Véronique Proulx, appuyée par M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, il est résolu de payer une somme de 80,00 \$ à M<sup>me</sup> Francine Lafrenière, pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.  
*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

### **9 Divers**

Église Sainte-Geneviève : M. Jean-François Ross veut informer que la vente de l'église est sur la glace, et ce, pour la prochaine année. En effet, un comité de sauvegarde a été créé et s'est objecté à la vente. Des lettres ont été envoyées aux instances et le dossier est à l'étude au diocèse.

Démission de M. Antoine Rochette : M. Antoine Rochette se voit dans l'obligation de remettre sa démission puisqu'il a déménagé du quartier et habite maintenant le quartier Pointe-de-Sainte-Foy.

Le président tient à remercier M. Rochette pour ses bons services. Il informe que le poste de secrétaire sera comblé à la prochaine séance de janvier.

### **10 Levée de l'assemblée**

Avant de lever l'assemblée, le président M. Nicolas Gagnon veut adresser aux participants de l'assemblée de joyeuses Fêtes en compagnie de leur famille et des êtres aimés.

Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyée par M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, il est résolu de lever l'assemblée à 19 h 45.  
*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Francine Lafrenière et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Antoine Rochette

---

Antoine Rochette, secrétaire

---

Nicolas Gagnon, président